

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente juin à 20 H 30, le conseil municipal de la commune d'URY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Jocelyne LELONG, première adjointe au maire.

Présents : Christine BOUDIN, Jean CANTERINI, Jean-Claude DELAUNE, Yves DUBOIS, Dominique GARCIA, Eric LARCADE, Jocelyne LELONG, Erwan LESAGE, Christophe MERLE, Juliette MICIC-POLIANSKI, Jean-Philippe POMMERET

Absents excusés : Daniel CATALAN, Laurent VARENNE, François VOGEL

Daniel CATALAN donne procuration à Yves DUBOIS,
Laurent VARENNE donne procuration à Jean-Claude DELAUNE

Secrétaire de séance : Jean Philippe POMMERET

Convocation : 26 juin 2017

Publication : 1^{er} juillet 2017

DESIGNATION DES DELEGUES ET DE LEURS SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

Vu le décret n° 2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire ministérielle n° NOR/INTA/INTA1717222C,

Mme Jocelyne LELONG, Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et des suppléants en vue des élections sénatoriales.

1- composition du bureau électoral :

Mme Lelong indique que le bureau électoral est présidé par le maire ou à défaut par les adjoints et les conseillers dans l'ordre du tableau. Il est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin et les deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme Juliette MICIC-POLIANSKI, M. Jean CANTERINI, Mme Christine BOUDIN et M. Erwan LESAGE.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Désignation d'un secrétaire : Jean Philippe POMMERET

2 – Mode de scrutin

Les trois délégués et les trois suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue.

S'il reste des délégués à élire à l'issue du 1^{er} tour, il est procédé à un second tour pour le nombre de mandats restant à attribuer et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est élu.

3- élection des délégués titulaires

Les candidatures enregistrées :

CATALAN Daniel

LESAGE Erwan

MICIC-POLIANSKI Juliette

POMMERET Jean Philippe

VARENNE Laurent

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Résultats du 1^{er} tour de scrutin de l'élection des délégués :

- nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 13
- nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- nombre de votes blancs : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

POMMERET Jean Philippe : 13 voix

CATALAN Daniel : 11 voix

VARENNE Laurent : 10 voix

LESAGE Erwan : 2 voix

MERLE Christophe : 1 voix

MICIC-POLIANSKI Juliette : 1 voix

VOGEL François : 1 voix

Mrs **Jean Philippe POMMERET, Daniel CATALAN et Laurent VARENNE** ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus au 1^{er} tour de scrutin en qualité de délégué pour les élections sénatoriales et déclarent accepter leur mandat.

Mme Lelong rappelle que les délégués présents ne peuvent plus refuser d'exercer leur fonction après l'ouverture du scrutin pour la désignation des suppléants.

4 – Election des suppléants

Les candidatures enregistrées :

DUBOIS Yves

LESAGE Erwan

MERLE Christophe

MICIC-POLIANSKI Juliette

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Résultats du 1^{er} tour de scrutin de l'élection des suppléants:

- nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 13
- nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- nombre de votes blancs : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

MERLE Christophe :	12 voix
LESAGE Erwan :	10 voix
DUBOIS Yves :	7 voix
MICIC-POLIANSKI Juliette :	6 voix
GARCIA Dominique :	2 voix
LARCADE Eric :	1 voix

Mrs Christophe MERLE, Erwan LESAGE et Yves DUBOIS ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus au 1^{er} tour en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales et déclarent accepter leur mandat.

RESSOURCES HUMAINES

Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSSEP)

Cet ordre du jour est reporté dans l'attente d'un deuxième avis du comité technique.

La séance est levée à 21 h 25.

Pour le maire,
La première adjointe au maire,
Jocelyne LELONG

